

LEVIS, SEPTEMBRE, 1913.

VOL. XIX---No. 9

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHEOLOGIE==HISTOIRE==BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE==NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patria et patriam cognoscere tenet
Is mihi non civis sed peregrinus erit.



LEVIS
PIERRE. GEORGES ROY
EDITEUR-PROPRIETAIRE

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. XIX LEVIS-SEPTEMBRE- 1913 No. 9

Saint-Etienne de Beaumont

(SUITE)

Le 6 août 1748, Charles Couillard, seigneur de Beaumont, "voulant faciliter la bâtisse d'une église pour l'utilité des habitants établis dans la profondeur des terres sur la rivière Boyer, dans les seigneuries de Beaumont, de Péan et de la Martinière," donnait un arpent de terrain de front. Jean Gosselin, Jean-Baptiste Gontier et Gabriel Duquet furent nommés syndics pour surveiller la construction du temple projeté. (1)

C'est en l'honneur de Charles Couillard, deuxième seigneur de Beaumont, que la nouvelle paroisse fut nommée Saint-Charles. On se souvient que c'est à la demande de celui-ci que, le 10 avril 1713, le gouverneur de Vaudreuil et l'intendant Bégon avaient consenti

(1) Greffe Barolet.

que la seigneurie de Beaumont fut augmentée dans l'intérieur des terres sur une lieue et demie de profondeur. Saint-Charles se trouvait donc en grande partie sur ses domaines. C'est lui, du reste, qui avait dirigé les colons dans cette région et qui venait de consacrer son œuvre en donnant un terrain pour y construire une église.

Après le partage qui eut lieu en 1728 de la seigneurie de Beaumont entre les héritiers du seigneur primitif, Charles Couillard, comme fils aîné, avait continué d'habiter le manoir et d'exploiter le domaine. Il y vécut pendant vingt-cinq ans, menant la vie des champs comme ses censitaires, s'intéressant à leur sort, se mêlant à eux comme un bon père de famille au milieu des siens. Charles Couillard mourut à Beaumont le 19 février 1753, laissant de son mariage avec Marie-Françoise Couture, qu'il avait épousée en 1726, deux enfants, Charles et Marie-Françoise. Charles épousa à Beaumont, le 7 janvier 1757, Marie-Françoise Boilard. Le 6 novembre 1758, Marie-Françoise accepta la main de Louis Turgeon.

C'est ainsi que cette famille s'identifiait de plus en plus avec les colons en allant chercher parmi eux ses alliances. Il n'y a pas une seule vieille famille de Beaumont qui

ne tiennent par le sang aux Couillard ou à leurs descendants.

En 1781, Charles Couillard rendait foi et hommage comme propriétaire des deux tiers de sa belle seigneurie, et Louis Turgeon pour un tiers, du chef de sa femme.

Charles Couillard mourut à Beaumont le 15 octobre 1819, à l'âge patriarcale de 86 ans, 5 mois et 12 jours.

Les Couillard de Beaumont ont possédé cette seigneurie pendant plus d'un siècle et demi. Ils l'ont ouverte, colonisée, et se sont si intimement mêlé à son existence qu'il est difficile de faire un retour vers les temps anciens sans rencontrer à chaque pas leur nom ou l'empreinte de leur œuvre. Cette brave famille, aux mœurs antiques, qui donna à la patrie ses enfants sans compter, a joué dans la colonisation de la rive sud du Saint-Laurent, tant dans la région de Beaumont qu'aux alentours de St-Thomas de Montmagny, un rôle qui n'est pas assez mis en lumière par les historiens contemporains.

Les rois de France avaient bien compris eux, le mérite de ces pionniers.

Aussi, avaient-ils annobli par des lettres patentes, qui nous ont été conservées, le premier seigneur de Beaumont.

Cette famille appauvrie aujourd'hui, se rappelle de ses origines avec orgueil.

Je me souviens qu'une fois je fus appelé à recevoir un testament dans un misérable taudis, le long d'une voie de chemin de fer. Un homme était sur le lit de la mort, entouré de toute sa famille. Un train d'équipe lui avait broyé les deux jambes. Le malheureux souffrait des douleurs affreuses.

J'avais souvent entendu prononcer le nom de ce pauvre client par ses camarades qui l'appelaient entre eux Alexis Couillard. Je préparai mon acte et j'y inscrivis le nom que je connaissais. Je commençai la lecture solennelle, ainsi que le veut la loi : *Fut présent, malade de corps, mais sain d'esprit, Alexis Couillard.*

"*Mettez Alexis Couillard de Beaumont*" me dit le mourant, d'une voix brève, en appuyant sur les derniers mots.

Le nom de ce pauvre homme aux prises avec la mort, c'était son seul héritage, à peu près le seul bien qu'il laissait à sa famille, et dans ma brutalité de notaire, j'allais le lui enlever. Je fis ce que me demandait ce malheureux, j'écrivis de *Beaumont* et je pris bien garde d'inscrire dans mon répertoire son nom tel qu'il l'avait voulu et tel que ces ancêtres

l'avaient porté. La volonté d'un mourant est sacrée.

Cet homme descendait du seigneur Jean-Baptiste Couillard que les Anglais tuèrent à St Thomas, le 14 septembre 1759, avec son fils Joseph Couillard, ecclésiastique, René Damours de Courberon, époux de Louise Couillard, et Paul Côté, veuf de Geneviève Langlois. (1)

* * *

Dans l'automne de 1756, les paroissiens de Beaumont virent arriver au milieu d'eux plusieurs réfugiés acadiens. Ils accueillirent ces malheureux comme des frères. Mais, épuisés eux-mêmes par des levées incessantes, ruinés par plusieurs années de mauvaises récoltes, ils durent appeler l'aide du gouvernement. Un habitant de Beaumont, Joseph Roberge, s'engagea alors envers Joseph Cadet, pourvoyeur des autorités, à fournir et livrer à chacun des Acadiens réfugiés dans la paroisse et à St-Michel une demie livre de bœuf ou un quarteron de lard de quatre onces de poids par jour pendant six mois. (2)

(1) Noms nouveaux signalés aux registres de Beaumont de 1733 à 1750 : 1733, Boucher, Ouellet ; 1735, Masson, Jolivet ; 1736, Pouliot, Pradet dit Laforge ; 1739, Samson, Charron, Duquet ; 1740, Danis ;

Le 27 juin 1759, les habitants de Beaumont voyaient les navires sur lesquels étaient montés les soldats anglais de Wolfe jeter l'ancre près de l'île d'Orléans, en face de Saint-Laurent. Deux jours après, avant l'aube, un détachement commandé par Monckton abordait sur la grève de Beaumont, gravissait la falaise et prenait possession de l'église paroissiale, après une escarmouche avec les troupes de la colonie dans laquelle cinq hommes furent tués et sept blessés. Une poignée de soldats bien commandés aurait pu empêcher ce débarquement audacieux. Mais l'officier chargé de la défense de ce poste important s'était enfui précipitamment sans même emporter son épée qu'il avait laissée sur une table. Monckton, craignant un retour de l'ennemi, se préparait à se retrancher dans une grande maison de pierre qui se trouvait près de l'église, lorsque tout-à-coup il entendit des voix de femmes et des pleurs d'enfants. La maison fut fouillée, mais on put rien découvrir. On y mit le feu. Les flammes s'élevèrent avec rapidité et les pauvres malheureux qui étaient

1742, Baucher dit Morency, Chabot; 1746, Goulet; 1748, le Chasseur

(2) Greffe de Jean-Claude Panet, 14 novembre 1756.

cachés sous les caves, au milieu des cordes de bois de chauffage, périrent misérablement. Ainsi le voulait le sort de la guerre. La légende veut que les Anglais essayèrent alors de mettre le feu à la vieille église de Beaumont. Par trois fois ils répétèrent leur tentative, mais sans succès. Le temple résista à la torche des incendiaires pour demeurer jusqu'à nous, témoin séculaire de ces jours de tristesse.

C'est à la suite de ces actes de barbarie que Monckton fit afficher sur l'église de Beaumont le fameux placard que l'histoire nous a conservé :

Par Son Excellence James Wolfe, Ecr, Colonel d'un Régiment d'infanterie, Major Général et Commandant-en-chef des Troupes de Sa Majesté Britannique sur le fleuve Saint Laurent, etc , etc.

L'armement formidable de terre et de mer, que le peuple du Canada voit maintenant au sein de son pays, est destiné par le Roi, mon maître, à réprimer l'insolence de la France, à venger les insultes faites aux colonies anglaises, et à enlever complètement aux Français leurs meilleurs établissements dans l'Amérique du Nord. C'est pour cette fin qu'a été levée la formidable armée qui est sous

mes ordres. Le Roi de la Grande-Bretagne ne porte pas la guerre aux paysans industriels, aux ordres religieux, aux femmes et aux enfants sans défense : à ceux-ci, dans leurs pénibles positions, sa clémence royale offre protection. Le peuple ne sera pas troublé sur ses terres, il peut habiter ses maisons et pratiquer sa religion en sécurité : pour ces inestimables bienfaits, j'espère que les Canadiens ne prendront aucune part au grand conflit entre les deux Couronnes. Mais si, par une vaine obstination et par un courage mal guidé, ils veulent prendre les armes, ils doivent s'attendre aux conséquences les plus fatales, leurs habitations seront pillées, leurs églises exposées à une soldatesque exaspérée, leurs récoltes seront complètement détruites, et la flotte la plus formidable les empêchera d'avoir aucun secours. Dans cette situation malheureuse, et attaqués de près par une autre grande armée, que peuvent attendre les habitants du pays d'une opposition ?

Les actes de barbarie sans exemple exercés par les Français sur nos colonies d'Amérique pourraient justifier la plus dure revanche de l'armée sous mes ordres. Mais les Anglais ont de plus grands sentiments d'humanité, et ils écoutent les préceptes miséricor-

dieux de la religion chrétienne. Cependant, si vous vous bercez d'illusions dans l'espoir de notre défaite, si vous refusez nos conditions et persistez à vous opposer, alors la loi des nations justifiera pleinement la nécessité de la guerre qui oblige à détruire un lâche ennemi, et alors les misérables Canadiens auront la douleur de voir leurs familles, pour qui ils ont exercé un courage inutile et dangereux, périr dans la plus grande famine, durant l'hiver qui s'approche. Dans ce dilemme que la sagesse du peuple du Canada se moutré ; l'Angleterre tend une main puissante, cependant miséricordieuse : fidèle à ses engagements, et prêt à protéger ses droits et ses possessions, la France, incapable de défendre le Canada, déserte votre cause dans cette occasion importante, et, pendant toute la guerre, elle vous a assisté de ses troupes qui ont été maintenues seulement en faisant sentir aux habitants du pays tout le poids d'une oppression injuste et illégale. Donné à Saint-Laurent dans l'île d'Orléans, ce 28 juin 1759.

Ja Wolfe

[Suite dans la prochaine livraison]

Morel de la Durantaye

Au dix-septième siècle le régiment de Carignan-Sailères jeta sur nos bords une foule de brillants officiers. Plusieurs d'entre eux, après avoir joué un rôle important dans l'établissement du pays, ont laissé une descendance remarquable qui a figuré honorablement dans les conseils de la nation et sur les champs de bataille, jusqu'à nos jours.

Parmi ces derniers se trouvait le capitaine Olivier Morel de la Durantaye. Le hasard ayant mis entre mes mains quelques documents se rapportant à ce Canadien illustre, je m'empresse de les publier afin de les soustraire au sort déjà subi par tant de précieux souvenirs du passé transmis par nos grandes familles.

La première de ces pièces est l'extrait baptistaire du capitaine de la Durantaye—1641.

La seconde est son brevet de capitaine au Régiment de Chambellé—1665.

La troisième est un brevet de 600 livres de pension à prendre sur le Trésor Royal—1701.

Le quatrième est un extrait des registres de la chambre établie pour la réformation de la noblesse de Bretagne—1668.

C'est d'après ce dernier document que nous retraçons cette famille jusqu'au quatorzième siècle.

I

Alain Morel, seigneur de la Corbière, nous apparaît comme le chef de cette famille. Il vivait vers 1400 et était originaire de La Corbière, paroisse de Gouvray, évêché de St-Brieux, en Bretagne. Il avait

épousé Guillemette Huot, de qui il eut entre autres enfants, le suivant.

II

Guillaume Morel, seigneur de la Corbière, qualifié " fils aîné, héritier principal et noble ", lequel en 1441 " fournit les mains au Receveur du due pour la prescription du rachat " et qui en 1448 " fut convoqué et employé en la réformation des nobles." Guillaume épousa Jeanne du Parc.

III

Charles Morel, seigneur de la Corbière, son "héritier principal " apparaît dans un acte du 26 mars 1469 et dans un autre du 3 février 1487 où il est qualifié, seigneur de la Corbière. il avait épousé Isabeau Le Boulanger ou *Le Baillager* de qui il eût plusieurs enfants. Entre autres Tristan, Robert et Pierre qui suivent. Sa femme paraît être morte vers 1556.

IV

Tristan Morel, probablement seigneur de la Corbière, est qualifié de " fils aîné " du précédent à un acte de partage du 23 mai 1531. Il ne laissa vraisemblablement que deux enfants : Gilles Morel, sieur de Caumay, qui fût l'"héritier principal " de son père et de son oncle, Robert Morel, et une fille Gillette, en faveur de laquelle son frère fit un " supplément de partage " en 1562.

IV

Robert Morel, sieur du Pré Vallon, autre fils de Charles, est décédé sans enfant, instituant, comme il est dit plus haut, son neveu, Gilles, comme son héritier principal, par testament du 6 novembre 1563 et laissant aux enfants de son autre frère, Pierre, qui vit, cent cinquante livres.

IV

Pierre Morel, écuyer, seigneur de la Courossière, fut un des gentilhommes à la suite du duc de Rohan. Ce fut lui qui continua la lignée dont descendent les La Durantaye.

Il apparaît dans des actes de 1515 et 1540 et est décédé avant 1563. Il avait épousé en premières noces Ursuline Hubert, dame de la Viollais, près Blain, et en secondes noces Guillemette de Carduel, de la maison de Grémil.

V

François Morel, écuyer, sieur de la Courossière, était fils du dit Pierre, par son second mariage. Il avait pour tuteur Claude de Carduel, seigneur du Grémil, lequel rendit compte de sa gestion en 1556. De son mariage avec Delle Picard est né le suivant :

VI

Pierre Morel, écuyer, sieur du Bois-Gaudin, était fils unique du précédent. Il passa en 1586, un acte d'accord " avec sa mère et le sieur Simon. Le 2 mai 1597 il acheta la maison du Grémil. Nous n'avons pas le nom de sa femme. Il laissa plusieurs enfants. Entre autres Julien, Thomas et peut-être une fille appelée Anne, qui apparaît au baptême de Olivier, fils de Thomas, en 1641.

VII

Julien Morel, sieur du Grémil, fils aîné, passe un acte de partage avec ses " frères et sœurs " le 15 mai 1619.

VII

Thomas Morel, sieur de la Durantaye, autre fils de Pierre, épousa en 1631, Alliette de Houssay, fille

de Ecuier Louis du Houssay, sieur de la Lande Carvissaye et de *défunte* Renée le Royer. De ce mariage sont issus les deux suivants :

VIII

François Morel, sieur de la Chaussée, celui-là même qui fit preuve de sa noblesse en 1668. Il laissa un fils aussi appelé François, et sieur de la Chaussée, lequel en 1685 envoyait à son oncle, Olivier de la Durantaye, établi à Québec, son extrait baptistaire et la pièce dont nous avons tiré cette généalogie.

VIII

Olivier Morel, sieur de la Durantaye, frère du sieur de la Chaussée, est le fameux capitaine de Carignan-Salières, et le chef de cette famille au Canada. Il est né à *Gaure*, évêché de Nantes, le 17 février 1640, comme il appert par le document suivant :

“ L’an mil six cent quatre-vingt-cinq, le jeudi, vingt-deuxième jour de février, par devant nous, Louis Chareter, écuyer, seigneur de la Gasserie, conseiller du roi, sénéchal de la Cour et Siège Présidial, Ville et comté de Nantes, ayant pour adjoint maître Jean Le Boucher, premier commis ordinaire de la dite Cour, est comparu Ecuier François Morel, sieur de la Chaussée, demeurant en la ville et franchise du *Gazure*, évêché de Nantes, faisant et disant pour Olivier Morel, écuyer, sieur de la Durantaye, *son oncle*, résidant et présent à Québec, en Canada, lequel lui ayant écrit avoir besoin de l’extrait de son baptême dûment légalisé pour justifier qu’il est issu de sieur Thomas Morel, frère de François Morel, écuyer, sieur de la Chaussée, qui ayant produit ses titres qu’ils sont d’extraction noble devant les Commissaires pour la

Réformation de la noblesse de Bretagne, il y a été maintenu par arrêt, de sorte qu'il s'est pourvu vers le recteur du *Gasure* qui lui a dans lequel le Baptistaire du dit sieur de la Durantaye est inséré qu'il a réputé... lui délivrer le dit extrait pour en servir ainsi qu'il appartiendra.

De laquelle comparution et Réquisitoire, nous avons..... que le dit sieur de la Chaussée Morel nous a représenté un livre relié sur lequel sont insérés les Baptêmes qui ont été faits dans l'Eglise du *Gasure* depuis le douzième septembre 1631 jusqu'au premier mars 1650 sur le 40ème feuillet duquel *verso* l'article qui suit :

“ Le vingt-troisième jour de mai 1641 a reçu les bénédictions Ecclésiastiques et avait ci-devant été essentiellement baptisé, etc..... et nommé Olivier. fils a Ecuier Thomas Morel, Sieur de la Durantaye et Damoiselle Alliette du Houssay, sa compagne, Parain Me Olivier Dillayer et Maraine Demoiselle Anne Morel, et femme (?) Guillaume Tescier, et fut le dit Olivier né le 17 février 1640.

(Signé)

DILLAYER MOREL,

ANNE MOREL,

JULIEN *Douminil* (?) Ptre ”

Lequel extrait nous certifions véritable pour lu de omt à autre sur l'original auquel nous avons délivré la juste copie pour foi et y être ajouté comme à l'original et servir ainsi qu'il appartiendra. Fait le dit jour et an que devant, et signé : François Morel, Louis Charretiez et Boucher.”

C'est en 1662, que le sieur de la Durantaye

commença cette brillante carrière militaire qui devait durer pendant un demi-siècle, et qui en a fait une de nos gloires nationales. En 1655, à l'âge de vingt-quatre ans il était parvenu au grade de capitaine comme l'atteste le document suivant :

Louis par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre à notre cher et bien-aimé le capitaine Ladurantaye, salut ;

La compagnie qu'avait le capitaine *Couvrin* ? dans le régiment de l'infanterie de Chambellé étant à présent vacante par sa mort et désirant la remplir d'une personne qui s'en puisse bien acquitter nous avons estimé ne pouvoir faire pour cette fin un meilleur choix que de vous pour les services que vous nous avez rendus dans toutes les occasions qui s'en sont présentées, même dans la charge de Lieutenant de la dite compagnie que vous avez depuis plusieurs années où vous avez donné des preuves de votre valeur, courage, expérience en la guerre, vigilance et bonne conduite, et de votre fidélité et affection à notre service. A ces causes et autres à ce nous mouvant nous vous avons commis, ordonné et établi, commettons, ordonnons et établissons par ces présentes signées de notre main, capitaine de la dite compagnie comme dit est ci-dessus, laquelle vous commanderez, conduirez et exploiterez sous notre autorité et sous celle du colonel du dit Régiment. Qu'a part et ainsi qu'il vous sera par Nous ou Nos Lieutenants Généraux commandé et ordonné pour notre service, et nous vous ferons payer, ensemble les officiers et soldats de la dite compagnie, des états, appointements et soldes qui vous seront et à eux dues suivant les montres et

raisons qui en seront faites par les Commissaires et Conseillers des Guerres et de départir tant et si longuement que la dite compagnie sera sur pied pour notre service, tenant la main à ce qu'elle vive en si bon ordre et police que nous n'en puissions recevoir des plaintes. De ce faire vous donnons pouvoir, commission, autorité et mandement spécial.

Mandons au Sieur de Chambellé, Colouel du Régiment, de vous faire reconnaître et à tous qu'il appartiendra qu'à vous en ce faisant soit obéi. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le dixième jour de Décembre, l'an de grâce, mil six cent soixante-cinq et de notre règne le vingt-troisième.

LOUIS

Par le Roi

LE TELLIER.

D'après ce qui précède on voit qu'il servait "depuis plusieurs années dans le régiment de Chambellé. C'est donc vraisemblablement dans ce Régiment qu'il débuta dans la carrière des armes.

En 1665, lorsque la cour de France vit la nécessité de réduire les Iroquios à l'impuissance et que le régiment de Carignan-Salières fut choisi pour l'accomplissement de cette tâche périlleuse, le capitaine de la Durantaye, avec d'autres, permuta et obtint le commandement d'une compagnie de Carignan. Après la paix conclue avec les Iroquois, le capitaine de la Durantaye, retourna avec sa compagnie en France, mais peu après il résolut de s'établir au Canada et y revint avec les capitaines de Chambly, Berthier, la Pocatière et plusieurs autres.

En 1672, on le voit parmi les officiers à qui Talon concédait sur les bords du Saint-Laurent et du Richelieu des seigneuries qui portent encore les noms de ces intrépides soldats colons. M. de la Durantaye obtint pour sa part 70,000 arpents.

Quelques années après, il fut envoyé pour commander dans les pays d'en haut et jusqu'en 1690 il était commandant à Michilimakinac lorsqu'il

fut remplacé par le sieur de La Porte de Louvigny. Compagnon d'armes des Tonty, des Du Luth, des La Hontan, il s'acquit une grande renommée par sa bravoure et l'habileté qu'il déploya dans le commandement des sauvages de l'Ouest. C'est en cette qualité qu'il rendit les services les plus signalés, dans la fameuse expédition du gouverneur de la Barre en 1684.

En 1684, le marquis de Denonville ayant résolu d'humilier les Sénécas avait rassemblé une armée de 2,000 hommes à Niagara pour les attaquer. A peine était-il rendu à Niagara qu'il apprit que les tribus de l'Ouest, sous le commandement de La Durantaye, Du Luth et Testard de la Forest, arrivaient pour se joindre à lui ; mais telle était l'inconstance des sauvages alliés, que les Hurons, sous La Durantaye, commencèrent à hésiter, et finalement ne voulurent plus avancer. C'était l'occasion pour La Durantaye de faire preuve de son habileté. On lui apprit que les Anglais approchaient. De suite il s'avance à leur rencontre et les ayant entourés, s'empara des vingt-neuf Anglais et des quelques Iroquois dont le détachement était composé.

Ce coup habile et vigoureux inspira de la confiance aux Hurons et les décida à se déclarer pour les Français et les suivre. Jusqu'alors ils avaient penché vers les Anglais qui leur fournissaient des marchandises à meilleure composition. Les services de La Durantaye ne cessèrent pas là. Quand l'armée de Denonville s'avancait contre les villages des Sénécas, La Durantaye avec Tonty et DuLuth, commandait l'avant-garde, composé de coureurs de bois et de sauvages, au nombre de huit cents, et selon l'historien Parkman, le Canada ne pouvait produire trois hommes plus aptes aux circonstances.

Il continua à servir avec distinction jusqu'en 1703 lorsqu'étant trop avancé en âge pour pouvoir continuer ses services militaires, il fut nommé par le Roi Conseiller au Conseil Souverain de la Nouvelle-

France.

Deux années auparavant, Louis XIV pour le récompenser de ses trente-neuf années de services, lui avait accordé une pension de 600 livres, Voici le Brevet accordant cette pension.

“ Aujourd’hui dix-huitième du mois de mai mil sept cent un le Roi étant à Versailles, voulant donner au Sr de la Durantaye, ci-devant capitaine d’une compagnie de soldats du détachement de la marine dans la Nouvelle-France des marques de la satisfaction que Sa Majesté a des services qu’il lui a rendus pendant plus de trente-neuf années en qualité d’enseigne, de capitaine Réformé et de capitaine au pied, tant en France qu’en Canada, où il s’est acquitté des commandements qu’Elle lui a confiés, Sa Majesté lui a accordé et fait don de six cents livres de pension annuelle qu’Elle veut lui être payée sa vie durant sur ses simples quittances par les Gardes de son trésor Royal présents et à venir à commencer de ce jour d’hui et pour témoignage de sa volonté Sa Majesté m’a commandé de lui expédier le présent Brevet qu’Elle a voulu signer de sa main, à être contresigné par moi, conseiller d’Etat et de ses commandements et finances.

LOUIS.

PHÉLIPPEAUX.

Le capitaine de la Durantaye mourut vers 1720, à l’âge de quatre-vingt ans, après avoir consacré cinquante-cinq années de sa vie au service de la Nouvelle-France.

Voici l’éloge qu’en fait M. l’abbé Daniel. En parlant de la mort de Lamothe Cadillac, en 1730, il dit :

“ Trois ans auparavant était mort un autre grand capitaine dont les beaux faits d’armes occupent une large place dans l’histoire. Nous voulons parler de M. de la Durantaye. Homme de mérite et propre à tout, disent ses contemporains, il avait été nommé capitaine en 1665. Après avoir commandé plusieurs

années dans le pays des Outaouais et rendu d'immenses services, il reçut une pension de 600 livres et mourut en 1727."

De son mariage avec Françoise Duquet il laissa plusieurs enfants et sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours, après s'être alliée aux Cadéran de Bonneville, aux Guyon des Prés, aux d'Amours de Lonvières, aux de La Bourlière, aux Couillard de Beaumont, etc. Un membre de cette famille, enseigne dans les troupes, périt dans le naufrage de "l'Auguste" en 1761.

Le 13 mai 1722 deux des enfants du capitaine de la Durantaye, le sieur François Morel, chevalier, seigneur de la Durantaye, demeurant à la ville de Gaure, évêché de Nantes, et Dame Françoise Morel, veuve Messire Louis Castéran, chevalier, seigneur de Bonneville, demeurant à Nantes, établissent le sieur Gachet, chirurgien à Québec, leur procureur pour veiller à leurs intérêts au Canada. Cette procuration fut déposée au greffe de Dubreuil, notaire à Québec, le 10 décembre 1722.

Les Morel portent pour armes :

" D'Argent à un Léopold passant de gueules. "

Le 11 février 1805, Joseph né en 1778, fils de François Morel de la Durantaye, écuyer, et d'Elizabeth Geannet, épousa à St Sulpice, Marie Pichet, et laissa plusieurs enfants. C'est à la veuve d'un de ses petits fils, madame de la Durantaye, née LeTellier, que nous devons la conservation des quelques pièces sur lesquelles cet aperçu est appuyé.

A. DÉ LERY MACDONALD

De 1657 à 1913

Marguilliers de la paroisse de Notre-Dame de Ville-Marie de 1657 à 1913

Le 21 novembre 1657, les habitants se réunirent en assemblée générale et procédèrent, pour la première fois, à l'élection de trois marguilliers, en présence de M. Souart et de Maisouneuve, (M. de Quey' lus étant alors à Québec). La pluralité des voix désigna pour cette charge trois colons des plus honorables, qui s'étaient justement acquis l'estime de tous, par leurs vertus, leur plété et leur zèle à procurer le bien de la colonie : Louis Prudhomme, Jean Gervaise et Gilbert Barbier, et ce fut par l'acte même de leur élection, que commença le premier registre des délibérations de la fabrique de Ville-Marie.---Actes du 21 novembre 1657.

ELECTIONS.

- 1657, 21 nov. Louis Prud'homme.
- 1657, 21 nov. Jean Gervaise.
- 1657, 21 nov. Gilbert Barbier.
- 1660, 21 nov. Pierre Gadois.
- 1660, 21 nov. Charles LeMoynes.
- 1660, 21 nov. Jacques Le Ber.
- 1664, 21 nov. André Charly St-Ange.
- 1664, 21 nov. Jean Le Duc.
- 1664, 21 nov. Claude Robutel de St-André, Ecr.,
sieur de la Noue.
- 1666, 27 nov. Zacharie Dupuy, marg. d'honneur.
- 1666, 27 nov. Jacques LeMayne, marg. comptable.
- 1670, 5 janvier, Jean Desroches.
- 1671, 11 janvier, Pierre Picotté, écr, sieur de
Bélestre, marg. d'honneur.
- 1671, 11 janv. Gilles Lauzon.
- 1671, 11 janvier, Pierre Gadois.

- 1672, 25 janvier. Jean Aubuchon L'Espérance.
1674, 30 nov. Pierre Pigeon.
1674, 30 nov. Jean Martinet de Fonblanche, chirurgien.
1676, 31 mai, François Poingnet
1677, 11 juil., Beauregard
1678, 23 juil., Abraham Bouat
1681, 16 mars, Louis Chevalier
1682, 8 février, Robert Perroy
1683, 31 janv., le même continué
1684, 30 janv. Charles de Couagne
1685, 27 janv., L. LeCompte Dupré
1688, 17 janv., Jean Malhiot.
1687, 27 janv., Jacques Cauchois.
1688, 1 fév., Jean Martinet de Fonblanche.
1690, 29 janv., François Le Maître de la Morille.
1690, 29 janv. Claude Poitier.
1691, 28 janv. René Cuillierier.
1692, 28 fév. Pierre Perthuis.
1693, 25 janv. Pierre Lamoureux de St-Germain.
1694, 24 janv. Jean Arnaud.
1695, 30 janv. Charles Millot.
1695, 11 fév. J. B. Poithier, not. roy., *remplacant*
M. Arnaud.
1696, 29 janv. Jean Quenet.
1697, 27 janv. Pierre Prudhomme.
1698, 26 janv. Mathurin Guillet.
1699, 1 fév. Jean Soumande.
1700, 17 janv. Bertrand Arnaud
1701, 2 janv. Etienne Volant de Radisson.
1701, 26 mai, Louis Dominique Thaumur de La-source, *chirurgien*.
1701, 26 mai, Ls Decary.
1701, 26 mai, Charles Gervaise.
1702, 30 avril, Ignace Gamelin.
1703, 29 avril, Pierre Trottier Désaulnier.
1704, 27 avril, J.-Bte Charly.
1705, 1 mai, Jean-Jacques Lebé.
1706, 2 mai, J.-Bte Neveu.

- 1707, 8 mai, Etienne Volant de Radisson.
1708, 6 mai, J. Soumande.
1709, 1 mai, Ignace Gamelin.
1710, 1 mai, Frs Bouat.
1711, 1 mai, Etienne Roberet de La Morandière.
1712, 1 mai, Maurice Blondeau.
1713, 1 mai, Trotier Désaulnier.
1714, 1 mai, Pierre de Lestage-Despeirous.
1715, 1 mai, Jean Guichard de la Sonde, chirurgien.
1716, 1 mai, François Poisset Dutreuil de la Conche.
1717, 1 mai, Louis Lefavre Duchouquet.
1718, 1 mai, Pierre Raimbault.
1719, 1 mai, Jean-Bte Hervieux.
1720, 1 mai, Frs Poulin de Francheville.
1721, 1 mai, René Decouagne.
1722, 1 mai, Jacques Pierre Pomereau.
1723, 2 mai, Jean Pothier La Verdure.
1724, 27 déc., Frs. Malhiot.
1725, 27 déc., Alexis Lemoine Monière.
1726, 27 déc., Raymond Baby.
1727, 27 déc., Chs Nolan de la Marque.
1728, 27 déc., Julien Trotier Desrivières.
1729, 30 déc., Antoine Magnan l'Espérance, *remplacant M. Desrivières qui a refusé.*
1729, 27 déc., Jacques Gadfois Mauger.
1729, 27 déc., J. B. Lefebvre Angers, remplaçant des marg. absents.
1730, 27 déc., Pierre Chartier.
1731, 27 déc., J. Bte Latour.
1732, 27 déc., Simon Guillory.
1733, 27 déc., J. Bte Lecompte-Dupré.
1734, 27 déc., Ignace Gamelin, fils; Louis Charly Saint-Ange, remplaçant MM. Guillory et Latour.
1735, 27 déc., François-Marie Soumande Delorme.
1736, 30 déc., Louis Prudhomme.
1737, 30 déc., Jacques Quesnel, Fonblanche.

- 1738, 30 déc., Pierre Guy.
1739, 30 déc., Jacques Charly Saint-Ange, l'aîné
1740, 30 déc., Tst. Le Cavalier.
1741, déc., Pierre Courault de La Côte.
1742, déc., Toussaint Pothier.
1743, déc., P.e. Jean-Baptiste Hervieux.
1744, déc., Julien Rivard.
1745, déc., Pierre Gamelin Maugras.
1746, déc., Louis Hervieux.
1747, déc., Pierre Hubert Lacroix.
1748, déc., Joseph Gamelin, au lieu de M. Mau-
gras.
1748, déc., Charles Hery, remplaçant M. Her-
vieux.
1749, déc., Charles Douaire de Bondy.
1750, déc., Paul Guillet.
1751, 27 déc., Jacques Hervieux.
1752, 27 déc., Simon Rhéaume.
1752, 27 déc., Pierre Courault de La Cote, rem-
plaçant M. Guillet, malade.
1753, 27 déc. Thomas Dufy Desaulmer.
1754, 27 déc., Charles Réaume.
1755, 28 sept., M. Dufy, marg. en charge en l'ab-
sence de M. La Cote.
1755, 27 déc., Jacques Lemoine Despins.
1755, 27 déc., Jos. Baby Chêneville.
1756, 27 déc., Jean Leschelle.
1757, 27 déc., Alexis Lepellé Mézière.
1758, 27 déc. Jean Leschelle, nommé marguillier
en charge.
1758, 27 déc., Joseph Dyon Desprès, nouveau
marguillier.
1759, 27 déc. Pierre Hubert.
1760, 13 janv., Etienne Nivard de Saint-Dizier.
1760, 27 déc., Etienne Auger Desrivières.
1761, 27 déc. Jean Noel Trotier Desrivières La-
mondière.
1762, 27 déc., Ignace Hubert Lacroix.
1763, 27 déc., Pierre Paul Neveu Sevestre.

- 1764, 27 déc., Jacques Porlier.
1765, 27 mai, Jos. L'huillier Chevalier remplaçant, M. Desrivères, père, pendant l'incendie.
1765, 27 déc. Pierre Guy.
1766, 27 déc. St-George Dupré.
1767, 27 déc., Jos. Porlier Bénac.
1768, 27 déc., Ignace Bourassa Laronde.
1769, 27 déc. Jean-Bte Adhemar.
1770, 27 déc. Pierre Gamelin.
1771, 27 déc. Antoine Poudret.
1772, 29 déc. Pierre Vallée.
1773, 27 déc. Jacques Lemoine.
1774, 25 déc. Charles Lepailleur.
1775, 27 déc. Michel Curot.
1776, 27 déc. Jean-Bte Guillon.
1777, 27 déc. Maur. Blondeau.
1778, 27 déc., Joseph Périnault.
1779, 27 déc. Christophe Sanguinet.
1780, 27 déc. Pierre Bouthiller.
1781, 27 déc. Eustache Beaubien-Desrivères.
1782, 27 déc. Ls Lamare-Porlier.
1783, 27 déc. Jean Vienne.
1784, 27 déc. Ignace Lacroix.
1785, 27 déc., Pierre Fortier, 2nd marg. remplaçant M. Vienne.
1785, 27 déc. Charles Désery.
1786, 27 déc. Louis Cavilhe.
1787, 27 déc. Jean Guil. DeLisle.
1788, 27 déc. Gabriel Franchère.
1789, 27 déc. Jean-Bte Durocher.
1790, 27 déc. Gabriel Cotté.
1791, 27 déc. Joseph Quesnel.
1792, 27 déc. Lambert St Omer.
1792, 30 déc. Pierre Berthelet, remplaçant M. St Omer, qui a refusé à cause de son âge et de ses infirmités.
1793, déc., Amable Desery, remplaçant M. Quesnel, établi à Boucherville.

- 1793, 22 déc. Adrien Berthelot, nouveau mar-
guillier.
1794, 14 déc. Charles Larivée,
1794, 14 déc. Jean-Bte Tabeau.
1795, 13 déc. Jean-Bte Dézery.
1796, 11 déc. Louis Guy.
1797, 17 déc. Ls Chaboillez, fils.
1798, 16 déc. Denis Viger.
1799, 15 déc. J. P. Leprohon.
1800, 14 déc. Jean Bte Lefavvre.
1801, 13 déc. Jean Bouthillier.
1802, 19 déc. Etienne St Dizier.
1803, 11 déc. Frs Desrivières.
1804, 16 déc. Hyp. St-George Dupré.
1805, 15 déc. Etienne Guy.
1806, 14 déc. Jacques Hervieux.
1807, 13 déc. Paul Lacroix.
1808, 11 déc. Pierre Lukin.
1809, 17 déc. Toussaint Pothier.
1810, 16 déc. Michel Dumas.
1811, 16 déc. Pierre Hervieux.
1812, 13 déc. Thomas Barron.
1813, 13 déc. Frs. de la Perière.
1814, 11 déc. J. M. Lamothe.
1815, 17 déc. Louis Plessis.
1816, 15 déc. Nicolas Meniclier.
1817, 14 déc. P. de Rocheblave.
1818, 13 déc. Frs Ant. Larocque.
1819, 12 déc. John Delisle.
1820, 17 déc. Nic. B. Doucet.
1821, 16 déc. Al. Laframboise.
1822, 15 déc. Félix Souigny.
1823, 14 déc. Jules Quesnel.
1824, 12 déc. Olivier Berthelet.
1825, 11 déc. Joseph Masson.
1826, 17 déc. Joseph Roy.
1827, 16 déc. Paul Jos. Lacroix.
1828, 14 déc. Pierre Beaudry.
1829, 13 déc. Tancrède Bouthillier.

- 1830, 12 déc. Ed. M. Leprohon.
1831, 11 déc. André Jobin.
1832, 16 déc. Chs. Sim. Delorme.
1833, 10 mai, Chs. Lamontagne.
1833, 15 déc. Chs. Sérap. Rodier.
1834, 14 déc. Bernard Leprohon.
1835, 13 déc. Joseph Zéphirin Truteau, notaire.
1836, 11 déc. Joseph Roy, notaire, remplaçant M. Truteau, refusé.
1836, 11 déc. Ls Pascal Compte.
1837, 17 déc. Al Maurice Delisle.
1838, 16 déc. Pierre Ed. Leclerc.
1839, 15 déc. Hug. Edm. Baron.
1840, 13 déc. J. A. Donegani.
1841, 14 mars Hubert Paré, remplaçant M. Baron, décédé.
1841, 8 août Jean Bruneau, remplaçant M. Leclerc, qui a laissé Montréal.
1841, 19 déc. Albert Furniss.
1842, 11 déc. Augustin Perreault.
1843, 17 déc. Patrice Lacombe.
1843, 31 déc. Joseph Vallée, remplaçant M. Lacombe, qui a refusé.
1844, 15 déc. Fleury St-Jean.
1845, 14 déc. Alfred Larocque.
1846, 13 déc. Damase Masson.
1847, 25 juil. Georges Weekes, notaire.
1847, 13 déc. Louis Boyer, remplaçant M. Weekes qui a refusé.
1847, 12 déc. Joseph Belle.
1848, 17 déc. Romuald Trudeau.
1849, 16 déc. Ovide Leblanc.
1850, 15 déc. Pierre Jodoin.
1851, 14 déc. Éphrem Hudon.
1852, 12 déc. N. B. Desmarteau.
1853, 11 déc. Charles Wilson.
1854, 17 déc. Jean-Bte Bruyère.
1855, 16 déc. Théode Doucet.
1856, 14 déc. Louis Renaud.

- 1857, 13 déc. Ferd. Perrin.
1858, 12 déc. J. B. A. Couillard.
1859, 11 déc. Paul M. Galarneau.
1860, 16 déc. Olivier Frechet.
1861, 15 déc. François Leclaire.
1862, 14 déc. A. C. Montmarquet.
1863, 13 déc. Joseph Grenier.
1864, 11 déc. Thomas Ryan.
1864, 11 déc. V. Hudon, remplaçant M. Montmarquet décédé.
1865, 17 déc. Benjamin Comte.
1866, 30 déc. Chs S. Rodier, junior.
1867, 15 déc. Alexis Dubord.
1868, 13 déc. Jean-Bte Beaudry.
1869, 12 déc. Louis Beaudry.
1870, 11 déc. Naz. Villeneuve.
1871, 30 juil. C. A. Leblanc, remplaçant M. Ls. Beaudry, décédé.
1871, 17 déc. R. Bellemare.
1872, 15 déc. Louis G. Belliveau.
1873, 14 déc. R. A. R. Hubert.
1874, 30 août, Edouard Murphy, remplaçant M. Hubert qui a résigné.
1874, 13 déc. Rouer Roy.
1875, 12 déc. Pierre Lamothe.
1876, 25 déc. Esprit Anaclet Généreux.
1877, 16 déc. J. E. O. Labadie N. P.
1878, 17 déc. Wilfrid Marchand.
1879, 14 déc. Joseph Hudon.
1880, 12 déc. Jacques Grenier.
1881, 11 déc. Sévère Rivard.
1882, 17 déc. J. B. Rolland.
1883, 16 déc. Charles P. Hébert.
1884, 21 déc. É. Prud'homme N. P.
1885, 13 déc. F. X. St Charles.
1886, 12 déc. Pierre Demers.
1887, 11 déc. Charles Lacaille.
1888, 16 déc. J. C. Auger, 1 résigné.
1889, 15 déc. T. C. de Lorimier, 2 résigné.

- 1890, 14 déc. E. P. Lachapelle, 3 résigné.
1891, 24 mai, David Labonté, 1 remplacé.
1891, 24 mai, Narcisse Quintal.
1891, 24 mai, Zéphirin Lapière, 3 remplacé.
1891, 13 déc. U. E. Archambault.
1892, déc. A. E. Martineau.
11 déc. 1892. E. A. Martineau.
17 déc. 1893. Cyrise Filiatrault.
16 déc. 1894. L. H. Hébert.
15 déc. 1895. Adelard de Martigny.
12 déc. 1896. Honorable J. Damien Rolland.
12 déc. 1897, Janvier A. Vaillancourt.
11 déc. 1898. Edwin Hurtubise.
17 déc. 1899. Jean Lokin Leprohon (1).
3 déc. 1900. Alexandre Prud'homme.
16 déc. 1900. J. Arthur Robitaille.
15 déc. 1901. Joseph Paquette.
14 déc. 1902. L. J. A. Surveyer.
13 déc. 1903. Jean Bte Larue.
18 sept. 1904. A. Hector Lapière (2).
18 sept. 1904. A. David Lacroix.
18 sept. 1904. Antoine Laurence.
11 sept. 1904. Guillaume N. Moncel.
17 sept. 1905. Camille Legault.
16 sept. 1906. A. P. Jobin.
15 sept. 1907. J. U. Emard.
13 sept. 1907. Hormisdas Poirier.
12 sept. 1909. L. R. Valiquette.
4 sept. 1910. Avila Corbeil (3).
8 sept. 1911. Joseph Vanier.
8 sept. 1911. Nap. Dupuis.
8 sept. 1912. Alfred Lambert.

[1] Décédé en mai 1900.

[2] En 1904, la paroisse canonique Saint-Jacques, situées dans la paroisse Notre-Dame, ayant été érigée en paroisse civile, et les trois marguilliers Paquette, Surveyer et Larue résidant dans la dite paroisse Saint-Jacques furent remplacés par MM. Lapière, Lacroix et Laurence.

[3] M. Corbeil quitte la paroisse vers la fin de 1911.

Ouvrages publiés par l'abbé Thomas Maguire

Observations d'un catholique sur l'histoire du Canada par l'honorable William Smith [Extrait de la *Gazette de Québec* du 11 janvier 1827] s. l. n. d. 13 pp. in-8.

Recueil de notes diverses sur le gouvernement d'une paroisse, l'administration des sacrements, etc., adressées à un jeune curé de campagne par un ancien curé du diocèse de Québec. Paris, 1830 278 pp. in-12. (1)

Le clergé canadien vengé par ses ennemis ; ou Observations sur un ouvrage récent, intitulé : Tableau statistique des deux Canadas. Québec, chez Neilson & Cowan, 1833. 19 p. p. in 12.

Doctrîne de l'église catholique d'Irlande et de celle du Canada sur la révolte. Recueil de pièces constatant l'uniformité de cette doctrine dans les deux pays ; et sa conformité avec celle de l'église universelle. Imprimé par W. Neilson. 1838. 128 pp. in-16.

Manuel de jurisprudence à l'usage des ecclésiastiques.

Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adopté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses. Québec, Fréchette, 1841. 184 pp. petit in-8.

N.-E. DIONNE.

[1] Une nouvelle édition fut publiée à Québec en 1865.

Biographies Canadiennes

MICHEL LE COURTOIS DE SURLAVILLE—Sous le titre "Un homme de guerre oublié," M. Gaston du Boscq de Beaumont a fait paraître dans "l'Annuaire du Conseil Héraldique de France," dixième année, 1897, une notice de M. de Surlaville dont voici un court résumé.

Michel Le Courtois de Surlaville naquit à Bayeux, en Basse Normandie, le 17 juillet 1714. Par sa mère, Charlotte de Blais, il appartenait à une ancienne famille de la Provence. Les Le Courtois étaient de père en fils des hommes de robe, mais le jeune Michel ne se sentit aucun attrait pour les études du droit et se voua à la carrière des armes. Grâce à de fortes études, à d'excellentes qualités militaires et à de hautes protections dont il sut s'entourer, il parvint à obtenir de l'avancement dans l'armée. Sous-lieutenant au régiment de Foix à l'âge de vingt ans, il fut employé en qualité d'aide de camp du comte d'Estouteville, maréchal de camp qui servait dans l'armée du Rhin. Il était au siège de Philipsbourg. Passé l'année suivante, avec son grade, dans le régiment de La Couronne, qui faisait campagne dans cette même armée, il figura à l'attaque puis à la défense des îles du Rhin et à l'affaire de Clausen.

La guerre ayant recommencé en 1741, il fit avec son régiment la campagne d'Allemagne. Nommé aide-major l'année suivante, il se trouva à la défense de Landau, il fut blessé légèrement au combat d'Isor. En revenant de la campagne de Flandre, il fut, en 1740, enfin nommé capitaine et décoré de la croix de Saint-Louis, quelques jours après la bataille de Fontenay, en considération de la manière dont il s'y était conduit. Blessé de nouveau devant Bruxelles, il fut élevé au grade de major d'une brigade de milice qui faisait campagne en Flandre. Il se trouva, notam-

ment, à la bataille de Lawfeldt, au siège de Berg-op-Zoon et à celui de Maestricht, où il fut légèrement blessé pour la troisième fois.

En 1749, son mérite lui valut d'être nommé l'un des quatre aides-major de brigade du corps des Grenadiers de France qu'on formait alors. Tels furent les services qui valurent à M. de Surlaville le grade de colonel et le commandement des troupes de la marine stationnées à l'île Royale [Cap-Breton]. Il avait ordre de discipliner et d'exercer pendant trois ans ces troupes qui s'étaient révoltées l'année précédente et de faire sur les côtes de cette île et des parages environnants, des reconnaissances pour en désigner les points susceptibles de défense.

A son retour en France en 1754, Surlaville reçut une pension de huit cents livres en récompense de ses services. Il se distingua durant la guerre de Sept Ans et fut élevé successivement aux grades d'aide-maréchal des logis et de lieutenant-général des armées du roi. La Révolution le trouva à Paris. Il y fut arrêté durant la Terreur malgré ses quatre-vingt ans et aurait péri sur l'échafaud si la chute de Robespierre n'avait mis fin aux horreurs de ce régime. Il mourut peu de temps après, le 8 janvier 1796.

H. R. C.

GUILLAUME-IGNACE COHADE -- Le Père Jésuite Guillaume Ignace Cohade, de la province de Toulouse, naquit le 21 octobre 1713, et entra dans la Compagnie de Jésus le 30 septembre 1729.

Le Père Cohade arriva au Canada le 20 septembre 1746.

Dans tous les catalogues de cette époque, qui existent encore, c'est-à-dire à partir de 1749, le nom du Père de Cohade est marqué parmi les missionnaires chez les Abénaquis. Sa station ordinaire était sur la rive sud-est du Saint-Laurent, près du golfe, généralement à Saint-André de la rivière aux Caps.

Le Père Cohade vint à Québec en 1753, et fit

publiquement la profession des quatre vœux dans l'église du collège de Québec, le 15 août, entre les mains du Père Gabriel Marcol, alors supérieur. Les témoins de cet acte furent les Pères Armand de la Richardie et Pierre-René Hoquet. Après quoi il retourna à sa mission.

Il y mourut, comme l'atteste l'extrait suivant du registre de Saint-Louis de Kamouraska :

“ L'an mil sept cent cinquante-six, le sixième jour du mois de juin, par nous prestre curé missionnaire de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska, a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps du Révérend père “ Quod, Jésuite, missionnaire ” pour les sauvages de la rivière des Caps. Il est mort dans notre “ presbiter munit ” de tous les sacrements, à l'âge de tren e-huit ans “ aux environs ”. Son corps a été inhumé avec toutes les cérémonies prescrites par notre mère la Sainte Eglise, en présence de Jacques Paradis, Alexandre Michaud, Alexandre Paradis et bien d'autres qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer en foy de quoi.

J. TRUTAULT, Ptre

Il fut donc enterré le jour de la Pentecôte, qui tomba cette année-là le 6 juin, et on doit dater son décès de la veille samedi, le 5 juin 1756.

Comme on le voit, ni son nom, ni son âge ne sont donnés correctement dans son acte de décès. Au moment de sa mort, il était dans sa quarante-troisième année et avait passé vingt-sept ans dans la Compagnie de Jésus.

A.-E. JONES, S. J.

